

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

10 février 2015

Lausanne,
Université

Droit administratif Délégation d'activités étatiques

La journée mettra l'accent sur la délégation d'activités publiques à des tiers. Elle implique un transfert de responsabilité de l'Etat au bénéficiaire de la délégation, pour un ensemble d'activités, par exemple celles accomplies par une caisse maladie dans le domaine de l'assurance-maladie sociale ou par le concessionnaire d'une ligne de transport public. Le cœur de l'analyse portera sur le régime juridique applicable à la délégation.

Renseignements complémentaires:
Centre de droit public de la Faculté
de droit
Tél. 021 692 28 10
droitpublic@unil.ch
www.unil.ch/droitpublic/jda2015

11 février 2015

Lausanne,
Université

Procédure pénale Questions actuelles

L'Ordre des avocats vaudois abordera des questions actuelles, comme les restrictions au droit d'être entendu dans la nouvelle procédure pénale. D'autres questions brûlantes, telles celle de la détention non conforme et de son indemnisation et celle de l'appel contre les jugements de première instance (398 ss CPP), seront traitées. La qualité de partie et de participants à la procédure, l'indemnisation des frais de défense pénale et la question des procédures d'entraide seront aussi évoquées.

Renseignements complémentaires:
Secrétariat de l'OAV, CP 7056,
1002 Lausanne
Fax: 021 311 77 49
ou sur le site OAV.ch

12 février 2015

Neuchâtel
Université

Droit du travail Prévention et gestion des conflits

Le séminaire portera sur les principales questions juridiques concernant les conflits sur les lieux de travail. Parmi les thèmes traités: la responsabilité de l'employeur en matière de prévention des conflits, l'impact de ces derniers sur le droit aux prestations des assurances, les sanctions possibles, les conflits et la fonction publique. En conclusion, une table ronde sur la gestion des conflits en pratique.

Renseignements complémentaires:
Secrétariat de la Faculté de droit/
formation
Tél. 032 718 12 22
droit.formation@unine.ch
www.publications-droit.ch

27 février 2015

Neuchâtel, Université

Droit des étrangers Procédures spécifiques

Les chaires de droit des migrations (Unine) et de droit des étrangers (UNIL) proposent un cycle de cinq conférences aux praticiens. Celle de ce jour-là est consacrée aux procédures en droit des étrangers avec, notamment, la juge cantonale vaudoise Danièle Revey. Suivront une journée consacrée à la notion de personnes vulnérables, au nouveau droit de la nationalité, aux fonctionnaires internationaux et aux expatriés, plus strictement définis par l'ordonnance entrée en vigueur le 1^{er} janvier dernier, puis aux rapports du droit suisse avec le droit européen.

Renseignements complémentaires:
Professeur Minh Son Nguyen
Tél. 032 718 227 ou 021 692 28 13
droit.formation@unine.ch
www.publications-droit.ch

4 mars 2015

Genève, Fédération
des entreprises
romandes,
rue de Saint-Jean 98

Données des entreprises Quel accès, quelle protection?

Les entreprises ont l'obligation de garantir l'accès de leurs collaborateurs aux données nécessaires au bon fonctionnement de l'entreprise. Mais, simultanément, il leur appartient de protéger les données de leurs collaborateurs et des clients, à l'interne mais aussi vis-à-vis des tiers. Cette journée s'attache à poser les bases constitutionnelles et légales de la protection des données informatiques personnelles ou privées, sur internet et lors de gestion de fichiers informatiques.

Renseignements complémentaires:
Université de Genève
Faculté de droit
Ruth Bise
Tél. 022 379 85 73
Fax 022 379 85 87

5 mars 2015

Lausanne
Hôtel Alpha-Palmiers

LPP Aspects croisés des spécialités

L'Association Avocates à la barre (Alba) a convié des spécialistes issus de plusieurs domaines pour analyser la structure et la formation de la prévoyance professionnelle, les enjeux de la flexibilité, la réforme de la prévoyance vieillesse, mais aussi des questions plus spécifiques, comme les éléments occasionnels de salaire et la prévoyance, les questions à se poser dans le cadre du partage de la LPP dans un divorce ou la préretraite en cas de séparation ou de divorce.

Renseignements complémentaires:
Avocates à la barre (Alba),
Elisabeth Chappuis, présidente
Tél. 021 317 50 70
info@alba-vd.ch
www.alba-vd.ch